

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 12 octobre 2023
à 10 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Pavillon Henri-Bourassa, 6100 rue Pascal, le jeudi 12 octobre 2023, à 10 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction Performance_Greffe et Services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 12 octobre 2023, à 10h00.

10.02 Questions

CA *Direction Performance_Greffe et Services administratifs*

Période de questions du public

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social - 1239720007

Entériner le dépôt de la demande de financement pour la réalisation du complexe aquatique et sportif de Montréal-Nord dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS).

Marc-Aurele APLOGAN
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mardi 10 octobre 2023



Dossier # : 1239720007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement socia
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt de la demande de financement pour la réalisation du projet de Centre aquatique et sportif de Montréal-Nord, dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) administré par la Direction des sports, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS).

QUE soit autorisé le dépôt de la demande de financement pour la réalisation du complexe aquatique et sportif de Montréal-Nord dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS).

Signé par Tonia DI GUGLIELMO **Le** 2023-09-25 08:42

Signataire :

Tonia DI GUGLIELMO

directeur(-trice) - arrondissement
Montréal-Nord , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1239720007

Unité administrative responsable :	Arrondissement Montréal-Nord , Direction de la culture_des sports_des loisirs et du développement social , Division des sports_des loisirs et du développement socia
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt de la demande de financement pour la réalisation du projet de Centre aquatique et sportif de Montréal-Nord, dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) administré par la Direction des sports, du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS).

CONTENU

CONTEXTE

L'arrondissement de Montréal-Nord souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour le volet aquatique du Centre sportif de Montréal-Nord (Phase 1). Depuis quelques années, le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) a mis en place une stratégie municipale pour le choix et la priorisation des projets à déposer au (PAFIRSPA) du Ministère de l'Éducation du Québec. Cette stratégie vise à maximiser les réponses positives et les soutiens financiers des gouvernements du Québec et du Canada pour l'ensemble des projets montréalais en adéquation avec les grandes orientations et les politiques de la Ville de Montréal.

Une résolution du comité exécutif de la Ville de Montréal est nécessaire pour le dépôt de la demande de subvention à ce programme auprès du Ministère de l'Éducation du Québec. Le sommaire décisionnel visant à autoriser le dépôt des projets municipaux et appuyant les projets de tiers sera préparé par le SGPMRS au comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA20 10 019 - Entériner le dépôt de la demande de financement pour la réalisation du complexe sportif et récréatif Garon dans le cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux installations récréatives et sportives (PAFIRS) de la Direction des sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS).

DESCRIPTION

Le 19 juin 2023, le gouvernement du Québec, via le ministère de l'Éducation, a lancé le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA). Ce programme vise à financer les volets suivants:

- volet 1: Infrastructures sportives et récréatives
- volet 2: Infrastructures de plein air

L'arrondissement de Montréal-Nord souhaite déposer une demande de financement dans le

cadre de l'appel de projets du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) pour la phase 1 du projet de Centre aquatique et sportif de Montréal-Nord.

JUSTIFICATION

Les caractéristiques socio démographiques de Montréal-Nord ont une incidence sur les besoins en matière d'activités sportives et de loisirs. Dixième (10ème) arrondissement sur dix-neuf (19) par la taille de sa population, sur un territoire de 11 km², soit le cinquième (5ème) arrondissement le plus densifié. De plus, 30 % de sa population est âgé de moins de 29 ans. Pour sa part, la population de 55 ans et plus constitue 25 % de ses résidents. L'arrondissement de Montréal-Nord fait donc face à un besoin important d'un centre aquatique et sportif pour soutenir les objectifs de développement en matière de mode de vie physiquement actif de sa population. Dans ce contexte, l'Arrondissement a procédé à deux études de faisabilité et une étude d'intérêt, en plus de consulter à plusieurs reprises les partenaires du milieu et ce, au courant des 10 dernières années. Ces démarches ont permis de mettre en lumière le manque flagrant d'installations sur le territoire et les énormes besoins de la population. Les citoyens de Montréal-Nord sont très mal desservis en matière d'installations sportives et récréatives. De façon générale, le ratio d'équipement par nombre d'habitants est nettement sous la moyenne des municipalités observées au Québec, principalement pour les piscines et gymnases.

Ainsi, Montréal-Nord a mis de l'avant un plan d'action afin de se doter, au cours des prochaines années d'un réseau approprié d'installations collectives sportives et récréatives d'intérieur et d'extérieur de qualité, diversifié, sécuritaire et réparti le plus équitablement possible sur l'ensemble de son territoire afin de répondre aux besoins de sa population. La construction d'un nouveau centre aquatique et sportif constitue un élément central de ce plan d'action.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le programme met à la disposition de l'ensemble du Québec une enveloppe budgétaire de 300 M\$ qui sera redistribuée comme suit: financement de deux tiers du coût admissible du projet jusqu'à concurrence de 20 M\$ pour le volet 1 (échéance fin des travaux 5 ans) et jusqu'à 200 000 \$ pour le volet 2 (échéance fin des travaux 3 ans).

MONTRÉAL 2030

Le présent dossier décisionnel est en lien avec les priorités suivantes de la Stratégie 2030 de la Ville de Montréal :

Priorité #9 | Consolider un filet social fort, favoriser le lien social et assurer la pérennité du milieu communautaire et des services et infrastructures inclusifs répartis équitablement sur le territoire

Priorité #18 | Assurer la protection et le respect des droits humains ainsi que l'équité sur l'ensemble du territoire

Priorité #19 | Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité, et une réponse de proximité à leurs besoins

Il est aussi en adéquation avec le volet Montréal active du Plan nature et sports du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports, soit d'inciter à une vie active et sportive.

Également, le dossier est en concordance avec la planification stratégique de l'arrondissement, Oser ensemble Montréal-Nord 2016-2025, principalement sur l'axe d'intervention suivante :

Des services aux citoyens adaptés à leurs besoins : Orientation #1 | Une communauté engagée envers ses jeunes
Orientation #4 | L'accès à un mode de vie physiquement actif

Enfin, il s'inscrit dans le Plan de développement social local 2021-2026, lequel prévoit la réalisation d'un centre sportif parmi les cinq actions porteuses structurantes pour la population.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Ne pas déposer le projet du Centre aquatique et sportif de Montréal-Nord dans le cadre l'appel à projet du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) aura pour conséquence de reporter le projet du Centre aquatique et sportif de Montréal-Nord par faute de financement.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Il n'y a pas d'impact lié à la COVID-19 dans le cadre de ce dossier décisionnel.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Aucune

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Voici l'échéancier :

- Au plus tard le 16 octobre : compléter et soumettre le formulaire au SGPMRS
- Début novembre : envoi d'une lettre d'information concernant l'orientation de la recommandation par le SGPMRS aux arrondissements.
- 15 novembre : approbation des projets déposés au comité exécutif
- 17 novembre : envoi de la résolution d'appui du comité exécutif
- 5 décembre 16h30 : date limite de dépôt au Ministère de l'Éducation par les arrondissements pour le volet 1.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, l'endosseur du sommaire décisionnel atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et au encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Marie PHILOGENE-AUGUSTIN
Secrétaire d'unité administrative

ENDOSSÉ PAR

Le : 2023-09-15

Karine BOULAY
chef(fe) de division - sports, loisirs et
developpement social en arrondissement

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Claudel TOUSSAINT
Directeur